

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le quatrième (4^e) jour d'octobre 2016, à 20 h au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers (ères) suivants (es) : Madame Julie L'Heureux, Monsieur Daniel Magny, Madame Diane Jacob, Monsieur Edgar Gervais, Monsieur Jean Sanschagrin et Monsieur Yves Bellemare.

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Tous formant quorum.

02 Adoption de l'ordre du jour

2016-10-168

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016
- 04 Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2016
- 05 Adoption des états financiers au 30 septembre 2016
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Accepter l'offre de règlement – dossier route Paquin
- 08 Demande pour une entrée privée sur le chemin Grande-Ligne Nord
- 09 Déneigement chemin des Petites Forges
- 10 Projet de loi n°106 – appui à la FQM
- 11 Clôture 100, route 153
- 12 Mandat à la MRC pour les plans et devis – travaux rang Sud
- 13 Demande au MTQ – affiche de sensibilisation pour le bruit
- 14 Affaires diverses :
 - .1 mandat pour arpentage rang Sud
 - .2 mandat pour étude géotechnique rang Sud
 - .3 mandat pour plans et devis, travaux St-Pierre Nord
 - .4 mandat pour arpentage, travaux St-Pierre Nord
 - .5 mandat pour étude géotechnique, travaux St-Pierre Nord
 - .6 formation PG
- 15 Questions :
- 16 Levée de la séance

— Adoptée —

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016

2016-10-169

Proposé par : Julie L'Heureux

Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016.

— Adoptée —

04 Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2016

2016-10-170

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Daniel Magny et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en septembre 2016 pour un montant de 7649.84 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 30 septembre 2016 pour un montant de 97738.37 \$. D'approuver les salaires versés du 31 juillet au 27 août 2016 pour un montant de 30 208.18 et du 28 août au 1^{er} octobre 2016 pour un montant de 26 051.35 \$.

— Adoptée —

05 Adoption des états financiers au 30 septembre 2016

2016-10-171

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu d'adopter les états financiers au 30 septembre 2016. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 31 août 2016.

— Adoptée —

06 Correspondance (résolutions)

- .1 Association des motos anciennes du Québec : remerciement
- .2 Transport Canada : règlement sur les passages à niveau

07 Accepter l'offre de règlement – dossier route Paquin

2016-10-172

Proposé par : Jean Sanschagrin
Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'autoriser Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la quittance à intervenir entre la Municipalité de Hérouxville et la compagnie 9039-4701 Québec inc. dans le dossier de décontamination d'un terrain dans la route Paquin.

— Adoptée —

08 Demande pour une entrée privée sur le chemin Grande-Ligne Nord

2016-10-173

Proposé par : Edgar Gervais
Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'autoriser l'installation d'un ponceau permettant l'accès au lot numéro 5 933 116, propriété de Louis-Jérôme Gervais. Le coût du ponceau est au frais du propriétaire.

— Adoptée —

09 Déneigement chemin des Petites Forges

2016-10-174

Proposé par : Edgar Gervais
Appuyé par : Jean Sanschagrin et il est résolu d'accepter l'offre de la compagnie «Les Excavations Jovanex inc.» pour le déneigement d'une portion du chemin des Petites Forges sur 1 kilomètre environ. Le coût est de 2400 \$ incluant le sablage. Les taxes sont en sus.

— Adoptée —

10 Projet de loi n°106 – appui à la FQM

À l'étude

11 Clôture 100, route 153

2016-10-175

CONSIDÉRANT l'installation d'une clôture avec barbelé au pourtour du terrain situé au 100, Route 153 à Hérouxville;

CONSIDÉRANT QUE ce type de clôture est non autorisé dans la zone où est situé le 100 Route 153;

Il est proposé par : Jean Sanschagrin
Appuyé par : Daniel Magny

Et il est résolu :

QUE ce conseil demande au propriétaire du 100 Route 153, de retirer tout le barbelé installé.

— Adoptée —

12 Mandat à la MRC pour les plans et devis – travaux rang Sud

2016-10-176

Proposé par : Edgar Gervais
Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'accepter l'offre du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac pour la confection des plans et devis du projet RIRL-2015-057, réfection des segments de chaussées et ponceaux du rang Sud. Le coût est de 9600 \$.

- Adoptée -

13 Demande au MTQ – affiche de sensibilisation pour le bruit

2016-10-177

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de faire une demande au Ministère des Transports dans le but d'obtenir des affiches de sensibilisation pour le bruit causé par l'utilisation des freins «Jacob». Ces affiches seraient installées aux abords de la Route 153.

— Adoptée —

14 Affaires diverses :

. 1 mandat pour arpentage rang Sud

2016-10-178

Proposé par : Jean Sanschagrin
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu que dans le cadre du projet RIRL2015-058, réfection des segments de chaussées et ponceaux du rang Sud, l'arpentage est confié à la compagnie BLP pour la somme de 2000 \$, taxes en sus.

- Adoptée -

.2 mandat pour étude géotechnique rang Sud

2016-10-179

Proposé par : Yves Bellemare
Appuyé par : Daniel Magny et il est résolu que dans le cadre du projet RIRL2015-058, réfection des segments de chaussées et ponceaux du rang Sud, l'étude géotechnique est confiée à «Englobe» pour la somme de 10850 \$, taxes en sus.

- Adoptée -

.3 mandat pour plans et devis, travaux St-Pierre Nord

2016-10-180

Proposé par : Edgar Gervais
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de présenter une demande auprès du programme réhabilitation du réseau routier local – volet accélération des investissements sur le réseau routier local pour la réfection de la chaussée dans le rang Saint-Pierre Nord sur une longueur de 1600 mètres. QUE la municipalité de Hérouxville approuve la demande et s'engage à faire réaliser les travaux. QUE le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac est mandaté pour la confection des plans et devis.

- Adoptée -

.4 mandat pour arpentage, travaux St-Pierre Nord

2016-10-181

Proposé par : Yves Bellemare
Appuyé par : Julie L'Heureux et il est résolu qu'en regard à la demande présentée au programme réhabilitation du réseau routier local – volet accélération des investissements sur le réseau routier local pour la réfection de la chaussée dans le rang Saint-Pierre Nord, mandat est donné à la compagnie BLP pour l'arpentage de la section visée par les travaux. Le coût est de 1 500 \$, taxes en sus.

- Adoptée -

.5 mandat pour étude géotechnique, travaux St-Pierre Nord

2016-10-182

Proposé par : Daniel Magny
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu qu'en regard à la demande présentée au programme réhabilitation du réseau routier local – volet accélération des investissements sur le réseau routier local pour la réfection de la chaussée dans le rang Saint-Pierre Nord, mandat est donné à la compagnie Englobe pour l'étude géotechnique de la section visée par les travaux. Le coût est de 6 000 \$, taxes en sus.

.6 formation PG

2016-10-183

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Jean Sanschagrin et il est résolu d'autoriser Madame Mariolaine Pronovost, commis et Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister à la formation offerte par PG Solutions. Cette formation aura lieu à Québec, le 20 octobre 2016. De payer les frais reliés au déplacement et à la formation.

— Adoptée —

15 Questions :

- . 1 travaux projetés dans le rang Saint-Pierre Nord : subvention applicable
- . 2 rang Sud : quelles sections sont concernées

16 Levée de la séance

2016-10-184

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu de lever la séance à 20 h 25.

— Adoptée —